



Demande de nationalité française

Par **taou**, le **03/01/2012** à **15:29**

Bonjour,

Je viens de recevoir mon beau frère âgé de 17 ans en France. Son père (mon beau père est sous tutelle) car il souffre de grave problèmes psychologiques en Algérie et est suivi médicalement là-bas en Algérie et il ne s'en occupe pas et est délaissé. Sa sœur, mon épouse souhaiterions de tout coeur le garder avec nous et assumer son éducation ici en France car il est très doué aux études. Sa mère est d'accord mais je souhaiterais qu'il ait un titre de séjour ou carte d'identité Française pour qu'il puisse continuer ces études, pour info sa grand mère paternel est Française par naturalisation et vit en France depuis l'indépendance. Son père n'a jamais demandé la Nationalité Française par affiliation car on m'a dit qu'il pouvait l'avoir et ainsi en faire jouir à son fils.

Son grand père est décédé étant que moudjahid pour l'Algérie.

Je suis moi même Français (fonctionnaire) et mon épouse (sa sœur) est Française aussi.

Ma question est comment peut-il obtenir sa carte D'identité Française ou carte de séjour mais surtout qu'il soit en règle dans notre pays.

Les démarches à suivre.

Et dans son cas peut-il rester en France.

Nous sommes prêts à l'adopter pour qu'il soit en règle.

Merci de votre aide

Bien cordialement

Par **taou**, le **03/01/2012** à **16:28**

merci a toi.

as tu d'autre site ou conseil car je ne sais pas a qui m'adresser et j'aimerais tant aider se petit .

merci beaucoup